

En tout temps, le cluster croisette doit toujours être composé de trois personnes formées et attitrées CASH. Le rôle de chacun doit être défini en début de service.

A. Le responsable bar

1. Le responsable bar envoie le gonfleur ou son assistant (ci-après nommé « secouriste ») avec un walkie-talkie vers le ponton ! S'il est le seul formé CFPS, il y va lui-même et se fait remplacer au bar par son assistant ou le gonfleur.
2. Si nécessaire, le défibrillateur est emmené sur place.
3. Si une évacuation d'urgence s'avère nécessaire, le responsable bar téléphone, avec le GSM bar, au 112 et demande une ambulance. Le cas échéant il précise que c'est un accident de plongée et qu'il faut évacuer la personne vers un caisson de recompression ! (Hôpital Vésale Charleroi)
4. Il donne l'adresse de la Croisette (**rue de Merlemont 26 à Vodecée**) et explique éventuellement le chemin (**Route N40, Philippeville-Givet**). En venant de Philippeville, avant Vodecée, à hauteur de la déchetterie (parc à conteneurs), tourner à droite. La carrière se trouve juste après la déchetterie (parc à conteneurs).
5. Il envoie un volontaire au carrefour pour guider l'ambulance.
6. Si suspicion d'ADD, le responsable bar téléphone au DAN (**0800 123 82**), explique la situation et demande conseils. Il les communique au secouriste CASH via le talkie-walkie.

B. Le secouriste CASH

7. Le secouriste se dirige vers le ponton, il emporte la clé du gonflage qui sert également à l'ouverture de l'armoire de premier secours. (La clé de réserve se trouve à côté du parlophone : balle de golf avec les clés des armoires O2 vestiaires et la clé des grilles/vestiaires) . Sur place, il ouvre l'armoire de premiers secours et met à disposition le matériel (O2, essuie, matelas, bavu, ciseaux, masques , pocket masque, couverture de survie).
8. Il prévient le bar par walkie-talkie du besoin ou pas d'une évacuation d'urgence 112 et de la nécessité du défibrillateur.
9. Il fait mettre la bâche et l'isolant sous la victime. (Ceux-ci se trouvent dans l'armoire premiers secours)
10. Il met en œuvre ou fait mettre en œuvre la bouteille d'O² soit à la demande si la victime est consciente soit à débit continu (15L/minute) si la victime est inconsciente.
11. Si la victime est inconsciente, il met en œuvre le défibrillateur (isolation de la victime !) Et participe à la RCP si nécessaire.
12. Si l'accidenté ne doit pas être réanimé (90% des cas) ! Il sera emmené vers les vestiaires et tenu au chaud. (Civière dans la cabane et les vestiaires). De l'eau plate sera donné à boire avec insistance (gratuitement). Par temps froid une soupe sera également proposée. En cas de suspicion d'ADD, l'O² sera administré en continu (15L/minute), si nécessaire la grande bouteille O² du vestiaire sera mise en œuvre. Une seconde bouteille de réserve se trouve au gonflage sur un chariot.

Ensuite-----

1. Le responsable bar et/ou le gonfleur prend un maximum de renseignements (nom de la victime, Club, témoins, véhicule, personnes à prévenir ,....) afin d'aider à établir **le rapport accident et à gérer les suites de l'évacuation**.
2. Le responsable bar remplit au mieux la **fiche d'évacuation (voir farde rouge au bar)**.
3. La fiche d'évacuation accompagne la victime, elle est donnée aux ambulanciers en précisant que la victime a besoin d'O² à 15l/Min (à cause d'un ADD ou possible ADD). Précisez aux ambulanciers **avec force et convictions** que ce n'est pas un problème d'oxygénation des tissus mais d'évacuation de l'azote ! (**avant de remettre la fiche le responsable fait une photo de celle-ci !**)
4. Il veille à ce qu'un accompagnateur suive l'ambulance. **L'ordinateur de plongée doit suivre la victime**. S'il s'agit d'un ADD, il est souhaitable que toute la palanquée suive la victime au caisson (ils en auront peut-être besoin).

5. Un rapport circonstancié est remis au plus tôt au CA.

En tout temps garder son calme !